

## Divers :

Estampilles, papeterie, voiture, service de messagers, expédition de rapports, etc . . . . .	199.00
Remise d'amende . . . . .	50.00
Achat de neuf livres pour les officiers du collège . .	127.00

---

 \$ 5,260.91

Total des recettes . . . . . \$11,508.52

Total des déboursés . . . . . 5,260.91

---

 \$ 6,247.61

Plus cinq actions de la " Bank of Montreal "

(Signé), ALBERT JOBIN,

Trésorier du Collège des M. C. P. Q.

Le Président donne lecture d'une lettre de Mr Honoré Gervais, avocat du collège, exposant que trente-une poursuites ont été prises contre les charlatans des divers districts de la Province; que jugement a été rendu dans plusieurs de ces causes, tous, à l'exception de trois à Montréal, en faveur du collège et que les autres causes, encore pendantes, seront continuées avec diligence à la réouverture des cours, après la vacance.

Mr Gervais fait aussi diverses observations sur les mesures à prendre par le Bureau pour faire respecter la loi.

Montréal, 5 Juillet, 1899.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

ET MESSIEURS LES GOUVERNEURS DU COLLÈGE

DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Monsieur le Président et Messieurs,

Aussitôt que j'ai été nommé agent de votre importante et honorable association, j'ai pris connaissance des devoirs attachés à cette charge, et je me suis mis à l'ouvrage.

Depuis ce moment jusqu'à aujourd'hui, j'ai reçu des plaintes contre des médecins pratiquant sans licence et contre des charlatans, au nombre de quarante.

